

CAPE

*Coalition pour
des Accords de Pêche Équitables*

CFFA

*Coalition for
Fair Fisheries Arrangements*

RAPPORT

PARTICIPATION DE CAPE COMITE DES PECHES DE LA FAO - COFI 30 -



Rome, 7 au 13 Juillet 2012

CFFA - CAPE
telephone: 0032 (0)2 652 52 01
fax: 0032 (0)2 654 04 07
email: cffa.cape@scarlet.be
website: www.cape-cffa.org

Photos par Inoussa Maiga et Gaoussou Gueye

Participation de CAPE à la trentième session du Comité des Pêches de la FAO - COFI 30 -

La 30^{ème} session du Comité des pêches (COFI 30) de la FAO s'est tenue du 9 au 13 juillet 2012, au siège de la FAO à Rome. Près de 540 participants ont assisté aux débats, dont les membres de la FAO, des agences de l'ONU, des organisations intergouvernementales et non-gouvernementales et des groupes représentant la société civile.

La délégation de CAPE était composée des personnes suivantes:

Mrs Amy Christiane Dago (Cote d'Ivoire): dagoamy@yahoo.fr
Mr Sid'Ahmed Abeid (Mauritanie): abeid11957@hotmail.fr
Mr Gaoussou Gueye (Senegal): gaoussoug@gmail.com
Mr Dawda Foday Saine (Gambie): dawda_saine@yahoo.com
Mr Jedna Deida (Mauritanie): jednadeida@yahoo.com
Mr Papa Adama Mbodji (Senegal): adamambodji@yahoo.fr
Mr Inoussa Maiga (Burkina Faso): maiga.inou@gmail.com
Mrs Anahit Panossian (France): anaid.panossian@gmail.com
Mr Andre Standing (Kenya): andre.standing@transparentsea.co
Mr Kai Katchinsky (Pologne): fair-oceans@gmx.info
Mr Francisco Mari (Allemagne): francisco.mari@eed.de
Mrs Irani Maia Pereira (Cap Vert): iranimaia@hotmail.com
Mrs Béatrice Gorez (Belgique): cffa.cape@scarlet.be
Mrs Hélène Bours (Belgique): bours.helene@scarlet.be

Après une arrivée à Rome le 6 Juillet, la délégation de CAPE a tout d'abord participé aux réunions préparatoires des OSC (organisations de la société civile), organisées par ICSF et les Forums Mondiaux de pêche artisanale WFF et WFFP, les 7 et 8 juillet, où l'enjeu principal discuté était la manière dont les OSC allaient participer aux négociations des lignes directrices volontaires pour la pêche artisanale. Ce premier projet de lignes directrices a été élaboré à la suite de multiples concertations publiques nationales dans divers Etats concernés. Ce processus de consultations publiques est toujours en cours, destiné à produire un projet final qui devrait être soumis à la FAO en 2013¹.



*Amy Christiane Dago et
Sid'ahmed Abeid
(CAOPA) à la Réunion
préparatoire des OSC pour
COFI*

¹ Pour plus d'informations, voir sur le site de ICSF: <http://www.icsf.net/>.

Débats en plénière

Le COFI a débuté le lundi 9 juillet par une présentation du rapport de la FAO sur la pêche et l'agriculture SOFIA 2012. Lors des séances plénières, les principales discussions de fond ont porté sur les sujets inscrits à l'ordre du jour. Les OSC ont eu la possibilité d'intervenir sur la plupart des points traités.

Le premier débat a porté sur la nécessité de renforcer les moyens de mises en œuvre du Code de conduite pour une pêche responsable (FAO, 1995) ainsi que les lacunes des Etats membre et organisations dans la soumission de leurs rapports sur les actions menées en faveur de l'exécution du Code. La question de la gouvernance relative aux Océans fût un sujet central, suite à la Conférence Rio +20, dont la déclaration finale met l'accent sur l'importance de la conservation et de l'exploitation durable des Océans, des mers et des zones côtières («*L'avenir que nous voulons*», Chapitre Océan et mers, § 158 et suivants).

Par ailleurs, la question de la pêche INN s'est avérée être toujours une des préoccupations principales des Etats, dont nombre ont fait part de leurs expériences et progrès dans la lutte contre cette dernière, notamment en termes de coopérations interétatiques.

De plus, un état des lieux de l'avancement des lignes directrices internationales visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale a été présenté par la FAO. Les OSC ont insisté sur le fait qu'elles doivent continuer participer activement aux négociations. Le projet de lignes directrices volontaires pour la pêche artisanale réalisées avec la participation forte des OSC (voir *supra*) ont été soutenues par certains Etats, comme l'Inde et le Brésil. De nombreux Etats ont, en outre, souligné la nécessité de créer un sous comité sur la pêche artisanale.

En matière de commerce, la question de l'éco-étiquetage a vivement été discutée, en insistant sur le fait qu'il faut éviter que les dispositifs de certification et d'éco-étiquetage deviennent des barrières techniques au commerce international (notamment dans les rapports Sud-Nord car il est souvent complexe et trop onéreux pour les pays en développement de souscrire à ces labellisations). Cela faisait écho aux décisions prises et recommandations formulées par le Sous-comité du commerce de poisson à sa 13^{ème} session (février 2012).



Dawda Saine (CAOPA), lisant la déclaration de la société civile sur le commerce, plénière COFI

Enfin, plusieurs Etats ont souligné l'impact négatif de la piraterie sur l'industrie de la pêche et le fait que, tandis que les mesures de l'Organisation maritime internationale existent, des directives sont nécessaires pour lutter contre la piraterie. Ils ont appelé la FAO à créer un groupe de travail spécial pour traiter de la piraterie et préparer des directives anti-piraterie avant fin 2012.

Des échos des débats sont disponibles sur le site de la FAO: <http://www.fao.org/fishery/nems/40206/fr>

Atelier CAOPA – CAPE sur l'exploitation des petits pélagiques en Afrique de l'Ouest

En marge de séances plénières, des ateliers thématiques étaient organisés par diverses organisations. Les membres de la délégation CAPE ont assisté à une série de ces ateliers, y compris l'atelier organisé par ICSF et les forums mondiaux sur les lignes directrices pour la pêche artisanale, l'atelier organisé par le LDRAC pour présenter la position du RAC sur les DCPs dans la pêche thonière.

CAOPA et CAPE ont eux-mêmes organisé un événement le 12 juillet, sur «L'exploitation des petits pélagiques en Afrique de l'Ouest: enjeux de durabilité et de sécurité alimentaire». Une réunion de préparation de cet atelier s'est tenue le 9 juillet.



Réunion préparatoire atelier petits pélagiques, couloir

L'objectif de cette réunion était de faire un état des lieux de la situation de la pêche de petits pélagiques en Afrique de l'Ouest et leur contribution vitale pour la sécurité alimentaire régionale, tant en termes d'approvisionnement en poissons pour la consommation humaine directe, que comme mode de vie et source de revenus. Dans ce contexte, les investissements et l'intensité de la pêche croissants déployés par les flottes de pêche lointaine sont particulièrement préoccupants.

En 2010, de nombreuses manifestations de pêcheurs et d'ONG ont eu lieu au Sénégal à propos de l'octroi de licences, d'une manière opaque et irrégulière, à une trentaine de chalutiers industriels étrangers ciblant les petits pélagiques. Des inquiétudes similaires ont été exprimées en Mauritanie, concernant un accord de pêche de 25 ans signé avec une compagnie chinoise.



Poster atelier CAOPA / CAPE

Présidé par Sid'ahmed Abeid (Président de CAOPA), la réunion a débuté par une présentation de Gaoussou Gueye (Secrétaire général de CAOPA), mettant en avant l'importance des petits pélagiques pour les communautés de pêche ouest africaines, ainsi que les demandes de la CAOPA à la FAO et à ses membres (Annexe 1).

Demandes de la CAOPA à la FAO et à ses membres



Concernant l'exploitation et la gestion des petits pélagiques en Afrique de l'Ouest, la CAOPA demande à la FAO et à ses membres :

- *De mieux étudier les impacts de l'exploitation des petits pélagiques sur la sécurité alimentaire des populations.*
- *De recommander aux états et aux organisations régionales de pêche de prendre en compte le rôle des petits pélagiques dans les écosystèmes et dans la sécurité alimentaire des populations des pays en développement lorsqu'ils seront amenés à prendre des décisions pour la gestion de ces ressources et l'allocation de l'accès à ces ressources.*
- *De soutenir des initiatives et des efforts qui vont contribuer à établir une gestion concertée des petits pélagiques en Afrique de l'Ouest.*
- *De soutenir les efforts faits par les acteurs, visant à une gestion concertée et durable de ces ressources partagées.*
- *De soutenir une aquaculture basée sur des espèces qui ne demandent pas une nourriture à base de poissons sauvages, qui soit adaptée aux demandes des marchés locaux et régionaux, et qui ne soit pas basée sur une exploitation non durable de nos stocks de petits pélagiques.*

Cette intervention a été suivie d'une analyse des principaux développements affectant l'exploitation des petits pélagiques en Afrique de l'Ouest, et des questions politiques que cela pose, par André Standing (TransparentSea / CAPE) (*Annexe 2*).

Après une brève description des tendances de la production et du commerce des petits pélagiques, certains développements récents (2010 – 2012) ont été examinés, pouvant avoir un impact négatif sur la sécurité alimentaire au niveau de l'Afrique de l'Ouest:

- Le retour des «super-chalutiers» d'ex-URSS vers le Sénégal
- Le nouvel accord de pêche entre la société chinoise Poly Hondone et la Mauritanie;
- L'expansion de la pêche et du commerce de poissons en Afrique de l'Ouest par la compagnie Pacific Andes et China Fishery.

Les facteurs influençant les investissements en expansion de la pêche industrielle dans le secteur des petits pélagiques d'Afrique de l'Ouest ont été examinés:

- liens avec l'aquaculture industrielle (pour la production d'huile et de farines de poissons);
- la surcapitalisation et la baisse de rentabilité des flottes de pêche lointaine mondiales ciblant les petits pélagiques;
- La croissance du secteur de pêche lointaine chinoise.

Enfin, une série de considérations clés ont été discutées, concernant la nécessité d'avoir de meilleures informations sur les tendances de capture et le commerce des petits pélagiques (y compris le commerce par le secteur artisanal), les mesures prises par les autorités de pêche pour la mise en œuvre d'une pêche durable pour les petits pélagiques, en particulier pour ce qui concerne la régulation de l'accès par les super chalutiers dans la région.

Enfin, une présentation sur la situation dans le sud Pacifique concernant l'exploitation excessive de ces ressources, avec l'exemple de la course à la pêche aux petits pélagiques par des compagnies asiatiques (Pacific Andes, etc) et européennes (PFA, etc), notamment le chinchard, au Chili, par des supers chalutiers et les implications que cela peut avoir pour l'Afrique de l'Ouest du fait du redéploiement des flottes dans cette zone, a été faite par Brian O'Riordan (ICSF) (*Annexe 3*).

Plusieurs questions, faisant écho aux demandes de la CAOPA et aux enjeux soulevés dans les présentations, ont été proposées pour le débat:

- Comment encourager des politiques qui maintiennent ou même augmentent l'offre de petits pélagiques pour la consommation humaine directe en Afrique de l'Ouest?
- Comment encourager des politiques qui accordent la priorité d'accès pour les pêcheurs artisans et pour les filières artisanales dans le secteur des petits pélagiques?
- Etant donné qu'il s'agit de stocks partagés, comment les pays ouest-africains pourraient-ils développer une meilleure gestion régionale des petits pélagiques?
- Comment le secteur artisan, y compris les femmes dans le secteur post-récolte, de transformation, peuvent être mieux intégrés dans la politique de prise de décision pour le secteur des petits pélagiques?

Il ressort du débat, facilité par Dawda Saine (CAOPA), que la pêche artisanale est une priorité pour tous les Etats d'Afrique de l'Ouest présents. La priorité doit être donnée à l'exploitation pour la consommation humaine directe, ce qui devrait être reconnu par la FAO.



Durant le débat....

Le caractère aléatoire de la pêche des petits pélagiques a également été mis en avant, en parallèle avec la question des changements climatiques ; en effet, le phénomène d'upwelling est variable d'une année à l'autre, ce qui entraîne une grande fluctuation sur les stocks.

Il doit y avoir une meilleure communication des données de pêche et de commercialisation des petits pélagiques car à l'heure actuelle la collecte des données et la qualité de ces dernières ne sont pas fiables. Point capital, la mobilisation de l'administration et de la société civile est fondamentale pour renforcer la coopération pour une meilleure gestion.

Il faut encourager la coopération au niveau sous-régional et régional entre tous les secteurs (recherche, administration, professionnels...) pour la gestion de ces espèces qui ont pour la plupart atteint leur seuil maximal d'exploitation. Le rôle croissant de la CSRP a été souligné.

Une proposition a été émise pour mettre en place un fond pour la gestion des petits pélagiques pour la sous-région.

Le rôle important des OSC et de la CAOPA a été souligné mais il a été suggéré que leur champ d'action soit renforcé et élargi (ex. : la politique des pêches de l'Union Africaine est basée sur une participation active des OSC comme la CAOPA).

Enfin, il a été attesté que la réglementation est certes essentielle mais il est fondamental de fixer des objectifs clairs et surtout d'établir des mécanismes de mise en œuvre et de contrôle adéquats.

En définitive, 58 personnes ont assisté à cet événement (Annexe 4), y compris des représentants de 12 délégations de membres de la FAO (Sénégal, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Maroc, UE, Fédération de Russie, Espagne, Portugal, Allemagne (via GIZ), Venezuela, Colombie, Algérie) ainsi que plusieurs organisations intergouvernementales (COPACE, CSRP, COMHAFAT, etc).

Un premier pas encourageant...

A la session plénière du COFI qui a suivi la tenue de l'atelier CAOPA - CAPE, une demande a été faite par le Sénégal et l'UE pour que la FAO ajoute dans ses priorités 'l'étude plus approfondie des impacts des pêches industrielles sur les espèces en bas de la chaîne alimentaire (i.e. les petits pélagiques)'.

Le Sénégal a notamment souligné l'importance des petits pélagiques pour la sécurité alimentaire et les moyens de vie des populations locales.

Ceci correspond à une des demandes de la CAOPA.

Le REJOPRAO au COFI

Il convient de noter que Le Réseau des journalistes pour une pêche responsable et durable (REJOPRAO), dont des représentants faisaient partie de la délégation de CAPE, a expérimenté la réalisation d'une newsletter en français et en anglais, distribuée aux participants de l'atelier CAOPA – CAPE et aux délégations du COFI.

COFI NEWS
REJOPRAO
Réseau des journalistes pour une pêche responsable et durable en Afrique de l'Ouest
Bulletin d'information sur le 30^{ème} séminaire du Comité des Pêches de la FAO (COFI) réuni par le REJOPRAO

Editorial
Cofi : Les directives pour la pêche artisanale en question

COMITÉ DES PÊCHES 2012
Les débats s'ouvrent sur la situation mondiale de la pêche

La trentième session du Comité des pêches de la FAO a débuté lundi 9 juillet sur l'examen de la situation mondiale des pêches et de l'aquaculture et l'état de la mise en œuvre du Code de conduite pour une pêche responsable. On retiendra qu'il est plus que jamais nécessaire de coopérer au niveau international pour une gestion durable mondiale des pêches et pour la préservation de la biodiversité. Le code de conduite pour une pêche responsable et les plans d'action internationaux ainsi que les directives techniques qui les encadrent, peuvent contribuer grandement à la mise en place d'un système mondial de production durable de ressources halieutiques. L'édition 2012 du COFI se présente comme le prolongement de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD) plus connue sous le nom de « Rio-20 ». En témoignent l'appel lancé par José Graziano Silva, Directeur général de la FAO pour le respect des engagements de Rio-20 et la mise en œuvre des idées nouvelles pour une meilleure protection des produits de la mer qui sont essentiels dans la sécurisation de l'alimentation des populations. Ce dernier a particulièrement insisté sur les objectifs de la FAO qui se résument, entre autres, à l'élimination de la faim et de l'insécurité alimentaire, l'amélioration de la production agricole et des pêches, l'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales, etc. « On ne peut pas avoir un développement durable quand des hommes et des femmes vivent dans une pauvreté extrême », souligne le Directeur général de la FAO. Le comité a rebours commencé depuis lundi. Les différentes délégations présentes à cette session ont plusieurs questions à examiner, relatives aux pêcheries et à l'aquaculture dans le monde.

DIRECTIVES INTERNATIONALES SUR LES PÊCHES ARTISANALES DURABLES
La société civile souhaite un tête à tête avec les Etats

Durant ces dernières années, les Fishworkers / Collectif International d'Appui à la pêche artisanale, et regroupant des ONG internationales, des forums mondiaux de

FAO
Avec l'appui de :
CAPE - Coalition pour des Accords de Pêche Équitables
ICSF
CAOPA

Le REJOPRAO met le cap sur le COFI

Le Réseau des journalistes pour une pêche responsable et durable en Afrique de l'Ouest (REJOPRAO) est une association de journalistes actifs dans différents pays d'Afrique de l'Ouest ayant en partage l'intérêt pour les questions liées aux pêches et à l'aquaculture. Créé en 2004, il a pour objectif de participer de façon active au débat sur l'exploitation responsable et durable des ressources halieutiques dans le monde en général, en Afrique en particulier.

Ce travail s'effectue par le biais de témoignages, d'interviews, d'enquêtes et de reportages de terrain. Dans leurs travaux, les journalistes accordent une place de choix aux communautés de pêche artisanale, en vue de faire connaître leurs points de vue, leurs convictions, leurs craintes et espoirs à travers non seulement les différents médias des journalistes membres, mais aussi le blog expressément dédié au REJOPRAO : <http://rejoipro.blogspot.com> (http://rejoipro.blogspot.com/blog/articulo-000000.html).

Aujourd'hui, le site a enregistré plus de 900.000 visiteurs. La qualité de cet engagement a valu au REJOPRAO de recevoir le prix Scafood Champion 2010 de l'Initiative internationale Sustainable Scafood.

Une délégation du REJOPRAO est présente aujourd'hui au Comité des pêches de la FAO et c'est une nouvelle occasion pour le réseau de renforcer son son engagement pour la promotion d'une pêche responsable et durable. Le présent bulletin est une très modeste contribution spontanée du Rejoipro à l'animation des échanges autour du COFI 2012.

Tous ensemble pour une pêche consciente, responsable et durable !
Agrezable lecture à toutes et à tous !

PROFESIONNELS DE LA PÊCHE ARTISANALE ET DES PROFESSIONNELS DES MÉDIAS, A PLAISIR POUR L'ADOPTION D'UN INSTRUMENT INTERNATIONAL POUR LA PROMOTION D'UNE PÊCHE ARTISANALE DURABLE.

« Pour nous, c'est la meilleure façon de faire valoir le rôle important de la pêche artisanale dans l'alimentation de la population et dans la durabilité de la pêche dans le monde », confie Brian O'Riordan, secrétaire du bureau de ICSF à Bruxelles. Aujourd'hui, le processus est officiellement lancé par la FAO et les OSC entendent y jouer une part très active.

A la veille de l'ouverture de la trentième session du Comité des pêches de la FAO (COFI), prévu du 09 au 13 juillet 2012, les OSC ont organisé un atelier préparatoire les 7 et 8 juillet à Rome. Cette rencontre visait à définir une position claire des OSC sur les différentes problématiques à l'ordre du jour du COFI.

Les OSC veulent avoir une place qui leur permette de négocier d'égal à égal avec les Etats dans le processus de négociations des directives internationales pour des pêches artisanales durables. « Normalement la société civile n'a que peu de place dans les négociations. Mais nous plaçons pour obtenir ici une place importante, avec comme argument majeur le fait que les organisations de la société civile travaillent beaucoup sur la pêche artisanale et ont beaucoup à apporter dans les négociations », explique Brian O'Riordan.

Elles s'appuient également sur le fait qu'un précédent existe : dans les années 1990, la société civile avait été fortement impliquée dans les négociations du Code de conduite pour une pêche responsable. Ce qui donne encore plus d'espoir aux OSC. « Nous croyons qu'il sera possible pour nous d'obtenir cette place. Nous avons discuté avec beaucoup d'Etats membres, et avec le comité technique. Il y a beaucoup de bonne volonté », conclut Brian O'Riordan.

Sur le site Afrique subsaharienne, passant de 9 à 7 lig par habitant entre 1990 et 1997.

Face à ces enjeux, à la 30^{ème} session du Comité des Pêches de la FAO, unique forum intergouvernemental mondial où se discutent les enjeux de pêche et d'aquaculture, un travail est en cours avec les Organisations de la pêche artisanale africaine de voir ce concrétiser des lignes directrices volontaires visant à appuyer la pêche artisanale durable, sans que d'être impliqués comme acteurs à part entière à la table des négociations.

Dans cette optique, le soutien des gouvernements à l'implication active et forte des organisations de pêcheurs africains à ces négociations serait un autre gage de transparence et de bonnes gouvernances des pêcheries.

Pour nous contacter
Faites nous part de vos commentaires et suggestions aux adresses suivantes :
rejoipro@live.fr

FAO
Avec l'appui de :
CAPE - Coalition pour des Accords de Pêche Équitables
ICSF
CAOPA

Des médias africains ont également relayé l'information. Par exemple, au Burkina Faso, l'article « Comité des pêches 2012: Le Burkina veut un fonds pour développer son aquaculture » de Inoussa MAÏGA, publié sur le site du REJOPRAO a été repris par trois journaux burkinabè: *Sidwaya* (le quotidien public), *Lefaso.net* (presse en ligne) et *Le Progrès* (journal bimensuel)². Au Sénégal, il y a eu des publications sur le COFI dans *le Soleil*, le quotidien national du Sénégal³, qui ont été repris par divers médias⁴.

² Information fournie par Inoussa Maïga.
³ Voir le site suivant: www.lesoleil.sn/, éditions du mardi 10 au samedi 14 juillet.
⁴ Informations fournies par Papa Adama MBodji

Annexe 1

*IMPORTANCE STRATEGIQUE DES PETITS PELAGIQUES
EN AFRIQUE DE L'OUEST*

GAOUSSOU GUEYE, SECRETAIRE GENERAL CAOPA

Rome, le 12 Juillet 2012



*Confédération africaine des organisations de pêche artisanale
African Confederation of Artisanal Fishing organisations*

IMPORTANCE STRATEGIQUE DES PETITS PELAGIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST

PRESENTATION, GAOUSSOU GUEYE, SECRETAIRE GENERAL CAOPA
Contact: gaoussoug@gmail.com

Mesdames et Messieurs, Chers collègues,

A l'heure où je vous parle, dans le contexte de crise économique qui touche durement nos pays africains, nos ressources de petits pélagiques ont acquis une importance stratégique pour la sécurité alimentaire. Les sardinelles que nous pêchons fournissent des protéines et autres éléments nutritifs, à des prix abordables, aux groupes les plus défavorisés de la population.

A l'heure où je vous parle, avec la sécheresse et la désertification qui gagnent du terrain dans nos pays, nos sardinelles aident les communautés rurales, même celles qui vivent loin de la mer, à survivre pendant les périodes difficiles. Les sardinelles aident toutes nos communautés rurales à lutter contre la pauvreté.

Et pour nous, pêcheurs artisans, qui vivons avec la mer, les sardinelles nous donnent beaucoup d'emplois: du pêcheur à la transformatrice, à la revendeuse au détail. Ce sont surtout les produits transformés de la pêche artisanale qui alimentent le commerce régional de poisson bien que dans certains pays, comme le Ghana ou le Nigeria, les captures de la pêche industrielle approvisionnent aussi le marché local de manière significative. Les conditions de travail sont dures, surtout pour les femmes transformatrices qui respirent la fumée du lever du jour à la tombée de la nuit, et des améliorations de leurs conditions de travail est nécessaire.

Comme vous voyez, la sardinelle, c'est 'le poisson du pauvre'.

La sardinelle, c'est notre 'filet de sécurité alimentaire'

Dans sa résolution sur la pêche durable adoptée en 2011, l'Assemblée générale des Nations unies se dit consciente de l'importance, pour la sécurité alimentaire et pour les écosystèmes, des espèces marines qui sont en bas de la chaîne alimentaire, comme les petits pélagiques. L'Assemblée demande que, pour assurer la viabilité de ces ressources à long terme, les États, soit directement soit par l'intermédiaire des organismes et arrangements sous-régionaux, régionaux ou mondiaux compétents, analysent les répercussions de la pêche sur ces ressources.

Nous, professionnels artisans de la CAOPA, ne pouvons que donner notre appui à cette résolution et nous demandons que la FAO étudie mieux les impacts de l'exploitation des petits pélagiques sur la sécurité alimentaire de nos populations.

Car en effet, aujourd'hui, certaines de nos ressources de petits pélagiques et notre sécurité alimentaire, pourraient être en danger. Les chalutiers usines qui exploitent nos petits pélagiques sont de plus en plus nombreux. Nous pouvons les voir de loin: certains font plus de 120 m de long. Leurs activités croissantes mettent une pression supplémentaire sur nos sardinelles, qui montrent des signes de surexploitation.

Ces bateaux font aussi peser de graves menaces sur les écosystèmes, car les engins qu'ils utilisent ne sont pas sélectifs et font de grandes quantités de prises accessoires, y compris de requins et de raies, de tortues de mer, ainsi que des quantités importantes de poissons démersaux que nous pêchons.

D'autre part, il faut aussi considérer que les petits pélagiques sont la base de la chaîne alimentaire – si les petits pélagiques déclinent, nombre d'autres espèces qui s'en nourrissent, y compris des espèces ciblées par la pêche artisanale, déclineront aussi.

Un élément qui rend les choses plus difficiles encore, c'est que les captures de notre secteur sont probablement sous estimées, ce qui peut pousser à penser qu'il existe des surplus pouvant être pêchés par des flottes étrangères plus importants qu'ils ne le sont en réalité.

Certains projets scientifiques actuels tentent de reconstruire des données plus correctes en matière de captures, en donnant la vraie importance de la pêche artisanale, et cela est à encourager.

Ce qu'il nous faut aujourd'hui, c'est l'application de limites claires en matière de captures de petits pélagiques, et aussi l'application transparente de conditions claires d'accès.

Lorsque l'accès est alloué à ces ressources, ne devrait pas traiter de la même manière ceux qui pêchent pour la consommation humaine et ceux qui pêchent pour faire de la farine de poisson pour nourrir le bétail ou le poisson d'aquaculture, surtout quand il peut y avoir compétition entre ces deux types d'exploitation. La priorité d'accès devrait aller à ceux qui pêchent pour la consommation humaine directe. Un autre critère serait de donner un accès en priorité à ceux qui utilisent des engins de pêche sélectifs, pour éviter les problèmes de prises accessoires.

Nous, professionnels artisans de la CAOPA demandons aujourd'hui à la FAO de recommander aux états et aux organisations régionales de pêche de prendre en compte le rôle des petits pélagiques dans les écosystèmes et dans la sécurité alimentaire des populations des pays en développement lorsqu'ils seront amenés à prendre des décisions pour la gestion de ces ressources et l'allocation de l'accès à ces ressources.

De façon générale, il faut que les gouvernements, le secteur et la société civile de nos pays puissent avoir une idée claire de quelles flottes pêchent dans nos eaux et quelles quantités ils pêchent, pour être sûrs que cela ne va pas mener à la surexploitation de ces ressources. Dès lors, et vu que les sardinelles voyagent entre nos pays, nous pensons que nos pays devraient aller vers des accords visant à aménager de façon concertée ces pêcheries, en prenant en compte les aspects environnementaux, mais aussi la nécessité d'approvisionner en sardinelles des marchés locaux et régionaux.

Nous, professionnels artisans de la CAOPA, pensons que la FAO devrait soutenir des initiatives et des efforts qui vont contribuer à établir une gestion concertée des petits pélagiques en Afrique de l'Ouest.

D'autre part, la participation du secteur est essentielle pour une gestion durable des ressources partagées de petits pélagiques. Les membres de la CAOPA se sont résolument engagés dans cette voie. Je prendrais l'exemple de l'accord de pêche entre le Sénégal et la Mauritanie qui, depuis de nombreuses années, permet à une flotte sénégalaise d'obtenir près de 300 licences de pêche aux petits pélagiques dans les eaux mauritaniennes.

Depuis 2008, les professionnels de la pêche artisanale du Sénégal et de la Mauritanie ont noué un partenariat visant à promouvoir une exploitation artisanale durable des petits pélagiques. Le rôle des professionnels dans ces négociations, aujourd'hui reconnu par nos gouvernements respectifs, est de faciliter les négociations, l'exécution et le suivi du protocole d'accord de pêche liant les deux pays.

Ces efforts ont conduit notamment à la mise sur pied d'une commission mixte professionnelle qui fait un bilan régulier par rapport à la mise en œuvre de l'accord, notamment au niveau des débarquements obligatoires et au niveau de la commercialisation des produits, permet de résoudre les conflits potentiels et discute des améliorations à apporter. Cette expérience pourrait être répliquée dans d'autres pays africains qui connaissent des pêcheries sur des stocks partagés.

Nous, professionnels artisans de la CAOPA, demandons à la FAO de soutenir ces efforts faits par les acteurs, visant à une gestion concertée et durable de ces ressources partagées.

Enfin, je voulais aborder la question de l'interaction entre le développement de l'aquaculture et l'exploitation des petits pélagiques. Nous sommes d'accord pour dire qu'il est important de développer l'aquaculture en Afrique, mais avant tout cela doit se faire dans une perspective de sécurité alimentaire pour les populations africaines. Ce n'est pas une solution de développer une aquaculture s'appuyant, pour l'alimentation des espèces cultivées, sur l'exploitation des stocks sauvages de petits pélagiques qui montrent des signes de surexploitation et qui, eux-mêmes, sont un élément central permettant d'assurer cette sécurité alimentaire.

Ce qu'il nous faut, c'est une aquaculture basée sur des espèces qui ne demandent pas une nourriture à base de poissons sauvages, qui soit adaptée aux demandes des marchés locaux et régionaux, et qui ne soit pas basée sur une exploitation non durable de nos stocks de petits pélagiques. Nous, professionnels artisans de la CAOPA demandons que cela soit pris en compte par la FAO et ses membres lorsqu'ils planifient et soutiennent le développement de l'aquaculture dans le monde.

Annexe 2

*SECURITE ALIMENTAIRE ET PECHE DE PETITS PELAGIQUES EN
AFRIQUE DU NORD-OUEST*

DR ANDRE STANDING, TRANSPARENTSEA, POUR CAPE

Sécurité alimentaire et pêche de petits pélagiques en Afrique du Nord-Ouest

Dr André Standing, de TransparentSea, pour CAPE

Les petits pélagiques qui se trouvent en abondance au large de l'Afrique du Nord-Ouest jouent un rôle crucial pour la sécurité alimentaire dans cette région. Ces espèces sont un aliment de base de toute l'Afrique occidentale, étant donné que les espèces démersales sont surtout destinées aux marchés d'exportation et ont diminué de manière drastique. A titre d'exemple, la consommation au Sénégal de petits pélagiques, principalement des sardinelles, représente près de 75% de la consommation de poisson nationale globale.

Ce document décrit brièvement les tendances de la production et du commerce des petits pélagiques et propose une réflexion sur certains développements récents dans le secteur, qui peuvent avoir un impact négatif sur la sécurité alimentaire.

A. PRODUCTION ET COMMERCE

Les modèles de production, le commerce et la consommation de petits pélagiques en Afrique occidentale sont complexes et dynamiques. On peut distinguer deux secteurs distincts, mais interdépendants - le secteur artisan qui capture les petits pélagiques presque exclusivement pour la consommation locale et régionale, et le secteur industriel, national et étranger, qui fournit à la fois les marchés africains et internationaux.

1) Production et commerce régional à partir du secteur artisanal en Amérique du Nord et Afrique de l'Ouest

Les données publiées sur le total des captures et le commerce du secteur artisan sont variées et manquent de cohérence. De plus, la plupart des études reconnaissent que les données officielles ne sont pas fiables et tendent à sous-estimer l'ampleur de la production et du commerce liés à ce secteur. En Afrique du Nord-Ouest, la flotte des petits pêcheurs du Sénégal est clairement la plus dense et la plus productive, avec des débarquements totaux de petits pélagiques estimés à environ 430.000 tonnes en 2005. Pour les 59 000 pêcheurs artisans au Sénégal, la pêche de petits pélagiques représente plus de 70 % de leurs captures. Cela fournit du poisson pour le secteur de la transformation, qui emploie environ 41 000 personnes, dont plus de 90 % sont des femmes. La Mauritanie dispose d'un secteur beaucoup plus restreint et les captures artisanales sont d'environ 19 000 tonnes chaque année.

La quasi-totalité de ces prises par le secteur artisan est consommée sur les marchés locaux, ou transformés et commercialisés au niveau régional. Une étude réalisée en 2005 a estimé que la moitié des captures de sardinelles, les espèces les plus abondantes de petits pélagiques dans la région, sont vendues au Sénégal, en Mauritanie et en Gambie, tandis que l'autre moitié est commercialisée vers d'autres pays ouest-africains, avec des circuits commerciaux qui s'étirent jusqu'au Gabon et en Afrique centrale.

2) Production et commerce international de la pêche industrielle

Parallèlement à ce système de production artisan, on trouve le secteur industriel, concentré dans les eaux mauritaniennes, avec des déclarations de prises annuelles qui fluctuent entre 560 000 tonnes et 800 000 tonnes. Jusqu'au début des années 1990, la pêche industrielle de petits pélagiques en Afrique occidentale était dominée par les navires de l'Union soviétique, dont la plus grande partie de leurs captures était destinée aux marchés de l'Union soviétique et de l'Europe. Cette situation a changé avec l'effondrement de l'Union soviétique, et le nombre de chalutiers soviétiques opérant en Afrique occidentale a temporairement diminué au cours des années 1990, pour être remplacé par un nombre croissant de bateaux européens, en particulier des Pays-Bas, de Lituanie, de Lettonie, de Pologne et d'Irlande, qui ont commencé à pêcher en vertu d'un accord de pêche entre l'UE et la Mauritanie en 1996.

L'accord de pêche actuel entre l'UE et la Mauritanie limite le nombre de bateaux de pêche ciblant les petits pélagiques à 20 unités, avec un total admissible de captures d'un maximum de 300.000 tonnes.

La pêche de petits pélagiques par les chalutiers soviétiques au Sénégal a pris fin en 1999, mais beaucoup d'anciens bateaux de l'Union soviétique sont passés en propriété de sociétés privées basées en Russie et en Europe de l'Est et ont continué à pêcher, sous divers pavillons, par le biais de licences libres et d'accords d'affrètement en Mauritanie. Il est probable que beaucoup de ces anciens navires ex-soviétique constituent aujourd'hui l'essentiel de la flotte de pêche lointaine exploitant les petits pélagiques en Mauritanie, qui sont environ au nombre de 50.

Le tableau 1 ci-dessous détaille les États du pavillon de chalutiers pélagiques opérant en Mauritanie sous les accords d'affrètement et licences privées (à l'exclusion des chalutiers UE pêchant dans l'accord de pêche). En plus de cette flotte de pêche lointaine, on trouve des chalutiers nationaux originaires de Chine. Les captures totales de petits pélagiques de la flotte de pêche nationale en Mauritanie est très faible, de l'ordre de 20 000 tonnes, dont la moitié sont traitées en Mauritanie pour la farine de poisson.

Tableau 1: flotte de pêche lointaine ciblant les petits pélagiques en Mauritanie (*bors chalutiers UE pêchant dans le cadre de l'accord de pêche*)⁵.

Accords d'affrètement		Licences privées	
Russie	7	Belize	17
Ukraine	1	Russie	7
Comores	1	St. Vincent and Grenadines	4
		Ukraine	4
		St. Kitts and Nevis	3
		Comores	3
		Georgie	1
		Guinée	1
		Perou	1

⁵ Source : évaluation *ex post* de l'accord Mauritanie/UE, 2011.

La croissance européenne du chalutage pour les petits pélagiques en Afrique a entraîné une augmentation des importations africaines de petits pélagiques pêchés par ces navires. A la différence des chalutiers d'Union soviétique qui ont exporté relativement peu de captures en Afrique de l'Ouest, les captures des chalutiers néerlandais sont exportées en partie en Afrique de l'Ouest, avec le Nigeria le plus important. L'approvisionnement du Nigeria en petits pélagiques de la pêche industrielle a augmenté de manière impressionnante depuis la fin des années 1990, - il a presque doublé de 1993 à 1998-, la quasi-totalité provenant des entreprises néerlandaises. Le Nigeria est maintenant le plus grand marché ouest-africain pour les petits pélagiques et de loin, avec un total des importations d'environ 600 000 tonnes par an.

Un rapport en 2005 affirme que pendant les années 2000, les marchés asiatiques pour les petits pélagiques provenant d'Afrique ont pris de l'importance, en particulier en Chine et aux Philippines. Cette croissance n'est pas due à la hausse des prix de vente au détail, mais à l'accès plus facile de ces marchés, avec des droits d'importation plus faibles et moins de charges «administratives».

Alors que la plupart des petits pélagiques africains exportés vers la Chine ont été consommés localement, une partie a été traitée et réexportée, y compris sur les marchés africains. Cela met en lumière les complexités du commerce mondial des petits pélagiques d'Afrique occidentale, pêchés par la pêche industrielle : certains poissons sont capturés en Afrique occidentale, atterrissent à Las Palmas, sont expédiés en Chine, transformés et réexpédiés en Afrique de l'Ouest.

Il convient de noter, toutefois, que les données sur la dynamique du commerce des petits pélagiques d'Afrique du Nord-Ouest sont rares. Un rapport récent d'un groupe de travail de la FAO sur l'état des stocks de petits poissons pélagiques au large de l'Afrique du Nord-Ouest indique par exemple que l'usine principale de traitement en Mauritanie fournit du poisson congelé pour les marchés européens de l'Est. Cependant, il est extrêmement difficile de connaître les quantités de poissons petits pélagiques pêchés en Mauritanie et finalement vendus sur les marchés ouest-africains et nord africains, les marchés européens et asiatiques.

B. STATUT DES STOCKS

Les évaluations des stocks pour les petits poissons pélagiques de l'Afrique du Nord-Ouest ont été entreprises depuis plusieurs décennies, y compris par les instituts nationaux de recherche, des études acoustiques par l'Union soviétique et les navires de recherche de la Norvège, et, plus récemment, par la compilation et l'analyse des différentes données par un groupe de travail établi par la FAO. Une des principales conclusions de cette recherche combinée est que l'abondance de petits pélagiques dans la région est fortement influencée par les variations climatiques qui modifient l'upwelling au niveau de l'Atlantique Nord. Les stocks de petites pélagiques vont donc varier considérablement d'année en année, et une certaine inquiétude existe que le changement climatique conduira à une volatilité accrue et une biomasse potentiellement diminuée.

Des données récentes montrent également que plusieurs des principaux stocks commerciaux d'espèces de petits pélagiques sont surexploités. Le groupe de travail de la FAO a recommandé d'abaisser l'effort de pêche pour certaines espèces, et de ne pas augmenter l'effort de pêche dans d'autres. La situation est particulièrement préoccupante pour la sardinelle, une des principales espèces pêchées par la pêche artisanale et commercialisées au niveau régional, avec la recommandation que le total des captures pour les trois sous-espèces de sardinelles ne devrait pas dépasser 660 000 tonnes.

Or, en 2009, les captures totales de la région étaient estimées à 1 268 000 tonnes.

C. 2010-2012 : ÉVOLUTIONS RÉCENTES DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL

Au cours des 2-3 dernières années, il semble y avoir eu des développements importants dans les investissements de la pêche industrielle des petits pélagiques en Afrique du Nord Ouest. Celles-ci augmentent les inquiétudes concernant la durabilité des stocks, ce qui pourrait avoir des implications importantes pour le secteur de la pêche artisanale et la disponibilité de poissons comme source de nourriture.

Trois événements peuvent être mis en évidence :

i) Le retour des « super-chalutiers » d'ex-URSS vers le Sénégal

En 2010, des nouvelles selon lesquelles plusieurs super chalutiers pêchaient les petits pélagiques dans la ZEE sénégalaise se sont épanouies au Sénégal. Cela a mené à de nombreuses protestations dans le pays et des demandes d'informations se sont multipliées envers les autorités de pêche. En 2012, il a été révélé que près de 30 chalutiers étrangers avaient reçu des licences temporaires pour pêcher les petits pélagiques pour une période de deux ans. L'impact de cette situation sur les stocks de petits pélagiques n'est pas encore déterminée, mais les rapports en provenance du Sénégal indiquent une baisse marquée des captures locales et une diminution de la disponibilité de poisson pour la transformation locale et le commerce intérieur et régional.

Ces événements donnent à penser que les flottes de pêche lointaine qui exploitent les eaux mauritaniennes ont étendu leurs activités de pêche vers le sud jusqu'au Sénégal. Cela peut avoir été facilité par un pacte militaire entre la Russie et le Sénégal signé en 2007, qui visait explicitement à renouveler la coopération en matière de pêche entre les deux pays. Ainsi, une décennie après que le dernier bateau de l'ancienne union soviétique a été autorisé à pêcher les petits pélagiques au Sénégal, les super chalutiers sont de retour. Des éléments anecdotiques suggèrent que cette flotte a peut-être également commencé à pêcher dans les eaux entourant le Sénégal, notamment en Guinée-Bissau et en Gambie.

Les nouvelles autorisations de pêche délivrées à ces bateaux ont également été entachées par des allégations de corruption, avec plusieurs sources citant des fonds payés pour ces licences qui ont été détournés par d'anciens responsables gouvernementaux dans la perspective des élections présidentielles de 2012. Une enquête officielle a été lancée pour examiner ces allégations.

ii) Nouvel accord de pêche entre la société chinoise Poly Hondone et la Mauritanie

En 2010, la compagnie Poly-Hondone Pelagic Fishing Co. Ltd (Chine) a signé un accord de pêche de 25 ans avec le gouvernement de Mauritanie, avec des investissements promis pour le secteur de la pêche à hauteur de 100 millions de dollars US. Poly-Hondone fonctionne comme une entreprise semi-privée, filiale de la Société nationale de pêche chinoise - CNFC, qui a progressivement été privatisée au cours de la dernière décennie. L'accord Poly Hondone-Mauritanie prévoit qu'environ 100 000 tonnes de petits pélagiques seront débarquées et transformées, ce qui conduirait à une création d'emplois estimée à plus de 2 000 personnes. Deux nouvelles usines de transformation du poisson seront construites, y compris pour la production de farine et d'huile de poisson. Le nombre de bateaux autorisés à opérer en vertu de cet accord était de 87 en 2011 et 67 en 2012. Il est encore difficile de savoir où les produits de Poly-Hondone seront exportés, et si cela inclura les pays ouest-africains.

Des rapports récents suggèrent que la pêche expérimentale pour les petits pélagiques par Poly

Hondone a révélé que les captures de petits pélagiques sont moins importantes que prévu et que, par conséquent, les usines de transformation seront moins rentables que ce qui avait été prévu. Il a été rapporté que la société Poly Hondone estime que l'augmentation des prises pourrait être accomplie si la réglementation mauritanienne sur les engins de pêche pouvait être assouplie, en particulier sur la taille des mailles des filets. Si cela est permis, il est probable que l'impact sur l'environnement sera plus important, et ce non seulement sur les stocks de petits pélagiques, mais aussi sur l'écosystème marin, à cause des prises accessoires et des rejets.

iii) L'expansion de la pêche et du commerce de poissons en Afrique de l'Ouest par la compagnie Pacific Andes

Le troisième développement implique le groupe Pacific Andes, une des plus grandes entreprises multinationales de transformation du poisson, dont le siège est à Hong Kong. Dans son portfolio d'activités, on trouve des investissements considérables dans la pêche et le traitement des petits pélagiques au Chili et au Pérou. Une filiale de la compagnie, «China Fishery», exploite la plupart des navires de pêche industrielle ciblant les petits pélagiques.

Jusqu'à il y a peu, le groupe Pacific Andes, y compris China Fishery, a eu une participation minimale dans les pêcheries africaines. En 2008, une injection de capital de 190 millions de dollars US par la compagnie d'investissement multinationale, le «Groupe Carlyle» a été faite dans le but avoué de contribuer à augmenter la présence de la en Afrique de l'Ouest – le rapport annuel 2010 de China Fishery à ses actionnaires décrit cette pêcherie comme «largement sous-exploitée».

China Fishery rapporte que certains de ses navires opérant en Amérique latine sont en cours de déploiement en Afrique occidentale pendant la morte-saison au Chili et au Pérou. Cependant, aucune information n'est disponible sur où pêche la flotte de China Fishery, combien de bateaux sont déployés en Amérique du Sud et Afrique de l'Ouest, et quelles sont ses prises de petits pélagiques en Afrique de l'Ouest. Toutefois, les ventes de produits du poisson de la compagnie vers l'Afrique ont augmenté de façon significative ces deux dernières années, représentant plus de 20 pour cent de leur chiffre d'affaires en 2011, en hausse de 3,2 pour cent par rapport à 2010.

Pacific Andes est également propriétaire de la plus grande usine flottante au monde de transformation de poissons, le Lafayette. Il s'agissait d'un pétrolier russe qui a été converti en usine de transformation du poisson en 2008 pour un coût de 100 millions de dollars. Il est conçu pour traiter jusqu'à 300 000 tonnes de poissons par an. Sur le lancement du LaFayette, le directeur général de Pacific Andes a expliqué que ce nouvel investissement était lié à ses plans pour l'expansion des exportations de poissons en Afrique, en particulier concernant le chinchard du Chili : « Nous avons décidé en tant que société d'élargir fortement notre activité en Afrique, nous voulons avoir un concept de distribution pan-africaine ... nous croyons que ce continent a un fort potentiel de croissance, plus grand encore que la Chine, de sorte que c'est un domaine que nous ciblons. Finalement, nous espérons que dans cinq ans, la Chine et l'Afrique peuvent avoir une égale importance pour nous ».

Le Lafayette a travaillé au large de la Mauritanie pendant au moins les deux dernières années.

Facteurs influençant les investissements en expansion de la pêche industrielle dans le secteur des petits pélagiques d'Afrique de l'Ouest

Les développements ci-dessus suggèrent qu'il y a une intensification de la pêche industrielle pour les petits pélagiques au large de l'Afrique de l'Ouest et que le marché ouest-africain est considéré comme étant de plus en plus important pour les entreprises de pêche multinationales. Cela peut être lié à plusieurs facteurs inter-dépendants :

Liens avec l'aquaculture ?

Une théorie est que la demande en petits pélagiques est affectée par la croissance phénoménale de l'aquaculture, en particulier en Asie. Une grande partie de cette croissance dépend de la farine et de l'huile de poisson qui alimentent les élevages de poissons carnivores à forte valeur. Jusqu'à récemment, la production de farine de poisson et d'huile de poisson est restée globalement stable, mais plusieurs événements ont menacé ce secteur. En 2010, le tremblement de terre au Chili et le déversement de pétrole dans le golfe du Mexique ont diminué sensiblement la production mondiale de farine de poisson. Plus récemment, la production de farine de poisson du Pérou - le plus grand producteur mondial de farine de poisson, a été irrégulière, voire en baisse, à cause de l'effet combiné de la surpêche et de l'effet *El Nino*. Ainsi, les quotas de petits pélagiques au Pérou pour 2012 ont été réduits de 27%, ce qui a contribué à une augmentation supplémentaire du prix mondial pour la farine et l'huile de poisson de qualité, poussant le prix d'une tonne de farine de poisson à plus de 1 500 USD.

Est-ce que cette situation a augmenté la demande pour les petits pélagiques en Afrique, afin de les utiliser comme aliments pour les poissons d'élevage ? Il n'existe aucune preuve à l'heure actuelle en ce sens, mais un certain nombre d'acteurs craignent que cela pourrait se produire. Dans un communiqué de presse, l'association des chalutiers congélateurs pélagiques PFA déclare : « La flotte PFA pêche exclusivement pour la consommation humaine. Le poisson pêché est destiné aux personnes ayant un pouvoir d'achat limité en Afrique de l'Ouest et Afrique centrale, et PFA a la logistique et les infrastructures de distribution à sa disposition pour atteindre cet objectif. Récemment, et à un degré qui augmente rapidement, les navires opérant sous pavillon mauritanien font également la capture de poissons pélagiques pour la production de farine de poisson. Toutefois, cette farine de poisson est vendue hors d'Afrique et va à des pays avec un grand secteur de pisciculture comme la Chine ».

Cela semble se vérifier, car le groupe de travail de la FAO sur les petits pélagiques en Afrique du Nord-Ouest décrit qu'en 2010, quatre usines de farine de poisson ont commencé à fonctionner à Nouadhibou. A l'origine, ces usines étaient destinées à utiliser du poisson de mauvaise qualité et les rejets, ainsi que le « bonga » qui est pêché près de Nouadhibou. Dans la pratique, le rapport de la FAO estime que ces deux sources de matières premières ne sont pas suffisantes pour maintenir toutes ces usines de farine de poisson en fonctionnement. Les nouvelles usines de farine de poisson en construction dépendront donc de plus en plus de la sardinelle comme source de matières premières. Toutes les sardinelles plates seront donc transformées en farine de poisson, ainsi que la sardinelle ronde de petite taille ou de mauvaise qualité. Des recherches complémentaires sont nécessaires pour comprendre les implications de la sécurité alimentaire de ces nouveaux développements.

Difficultés économiques des flottes de pêche lointaine ?

Peut-être l'élément le plus important à considérer est que la flotte de pêche lointaine mondiale ciblant les petits pélagiques est gravement surcapitalisée et connaît une baisse de rentabilité, négativement affectée, de plus, par la baisse des captures de petits pélagiques en Amérique latine, ainsi que par la hausse du prix du carburant et des intrants. La flotte mondiale de «super chalutiers» ne peut donc pas économiquement se permettre d'arrêter la pêche, et, vu la diminution d'abondance des petits pélagiques dans certaines parties du monde, cela est susceptible de conduire à une augmentation de la pression de pêche dans d'autres parties du monde, telles que l'Afrique de l'Ouest. Les investissements spéculatifs de capitaux par des investisseurs tels que le Groupe Carlyle peuvent ajouter une pression supplémentaire pour une augmentation à court terme des bénéfices, à travers une pêche accrue. La flotte mondiale de super chalutiers ciblant les petits pélagiques semble donc être un secteur intrinsèquement non durable - peut-être de plus en plus - et cela va poser d'énormes défis pour la gestion des pêches et aussi le secteur de la pêche artisanale dans les pays comme le Sénégal.

La croissance du secteur de pêche lointaine chinoise

Les entreprises de pêche en provenance de Chine développent une influence croissante sur les pêches mondiales. En septembre 2010, le gouvernement et les syndicats du secteur chinois ont publié un rapport préconisant le soutien au renforcement de l'industrie de pêche lointaine chinoise, y compris à travers des subventions plus importantes. En mai 2012, le gouvernement chinois a annoncé la création d'une nouvelle association du secteur de la pêche lointaine chinoise, et le ministre de l'Agriculture a confirmé que les subventions pour l'expansion de la pêche chinoise à l'étranger seront augmentées. Il a également été rapporté par certains experts qu'il existe des plans visant à doubler le nombre de bateaux de pêche lointaine chinois au cours des prochaines années.

D. ALLER DE L'AVANT : RECHERCHE ET CONSIDERATIONS POLITIQUES

Ce document d'information soulève un certain nombre de questions qui nécessitent une étude plus approfondie. En particulier, CAPE et CAOPA suggèrent les thèmes de recherche suivants afin d'élaborer un rapport sur le développement de petits pélagiques et la sécurité alimentaire au Nord-Ouest en Afrique :

1. De meilleures informations sur le commerce dans le secteur de la pêche industrielle ciblant les petits pélagiques dans la région. Il est nécessaire de comprendre où les petits pélagiques capturés par le secteur industriel sont vendus, y compris les tendances dans l'importation de poissons par les pays ouest-africains.
2. Des informations sur les tendances dans les captures de petits pélagiques par le secteur artisan dans la région. Une importance particulière est la situation au Sénégal, où une trentaine de chalutiers pêchent sur les mêmes stocks. Il faudrait également réfléchir à la manière dont une diminution des captures par le secteur de la pêche artisanale peut influencer les activités régionales de pêche et l'expansion de l'effort de pêche dans d'autres pays.
3. Des informations sur les tendances dans le commerce régional des petits pélagiques dans les systèmes de production artisanaux. Encore une fois, il est nécessaire de comprendre si - et dans quelle mesure - il y a eu une diminution de la disponibilité des petits pélagiques pour le commerce local et régional ; comment les femmes impliquées dans ce secteur après-récolte ont été touchées et si les augmentations de prix aux consommateurs ont eu lieu.

4. De plus amples précisions sur les mesures prises par les autorités de pêche pour la mise en œuvre d'une pêche durable pour les petits pélagiques, en particulier pour ce qui concerne la régulation de l'accès par les super chalutiers dans la région.

De cette analyse, il y a aussi des considérations politiques clés qui doivent être examinées plus avant :

1. Comment pouvons-nous encourager des politiques qui maintiennent ou même augmentent l'offre de petits pélagiques pour la consommation humaine directe en Afrique de l'Ouest ? (avec les enjeux de la réglementation ou la diminution sensible de la pêche pour la farine)

2. Comment pouvons-nous encourager des politiques qui accordent la priorité d'accès pour les pêcheurs artisans et pour les filières artisanales dans le secteur des petits pélagiques ? (Et quels sont les principaux obstacles politiques à la réalisation de cet objectif ?)

3. Etant donné qu'il s'agit de stocks partagés, comment les pays ouest-africains pourraient-ils développer une meilleure gestion régionale des petits pélagiques ? (Et si une organisation régionale peut être renforcée pour répondre à ce défi ?)

4. Comment le secteur artisan, y compris les femmes dans le secteur post-récolte, de transformation, peuvent être mieux intégrés dans la politique de prise de décision pour le secteur des petits pélagiques ? (Et quelles sont les institutions au niveau national et régional à travers lesquelles on pourrait atteindre cet objectif ?)

=====

Annexe 3

*LA SITUATION DE L'EXPLOITATION DES PETITS PELAGIQUES DANS
LE PACIFIQUE SUD*

BRIAN O'RIORDAN, ICSF

La situation de l'exploitation des petits pélagiques dans le Pacifique sud : enjeux relatifs à la sécurité alimentaire et la durabilité

Brian O'Riordan, ICSF

L'objectif de cette présentation est d'exposer brièvement l'état de l'exploitation des ressources de petits pélagiques and le Pacifique sud et les implications potentielles pour l'Afrique de l'Ouest.

En approchant la fin de la première décennie des années 2000 une "course au poisson" pour l'accès aux ressources de petits pélagiques dans le Pacifique sud, a été effectuée par des navires de nationalités diverses, principalement asiatiques et européennes (dont d'Europe de l'est). Une partie de ces flottes était composée de super chalutiers opérés par des compagnies d'armateurs transnationales à capitaux multinationaux. A leur arrivée, un déclin des stocks avait déjà été observé et leurs activités ont contribué à aggraver ce déclin. Par la suite, ces chalutiers ont été contraints à s'exiler vers d'autres eaux, leurs opérations de pêche n'étant plus rentables

L'espèce principalement ciblée par ces super chalutiers et autres flottes industrielles est le chinchard du Chili (*Trachurus murphyi*). Bien que ce soit un poisson très riche nutritionnellement, la majorité des captures est destinée à la production de farines et huiles de poissons, pour l'aquaculture et autres alimentations animales. La production de produits en boîtes ou congelés, destinés à l'exportation au-delà de la région, a toutefois augmenté.

Les variétés de chinchard du Chili s'étendent du littoral ouest du Chili et du Pérou au littoral est de la Nouvelle Zélande et de l'Australie, des latitudes sud à l'équateur.

Jusqu'au début des années 2000, la plupart des captures du chinchard du Chili ont été effectuées dans la ZEE chilienne. A partir de 2003, un nombre croissant de captures a été effectué en haute mer. Une proportion relativement faible est effectuée dans les ZEE du Pérou, de l'Australie et de la Nouvelle Zélande.

Les investissements étrangers ont été encouragés par l'essor des prix des farines et huiles de poisson. Le prix des farines de poisson a augmenté en moyenne par an de 8% par tonne (en USD) entre 2000 et 2010 (de près de 500 USD par tonne à un pic à 2000 USD par tonne en 2009). L'huile de poisson a eu une croissance des prix encore plus marquée, avec une augmentation annuelle en moyenne de 29% sur la même période (de 200 USD par tonne en 2000 avec un pic à près de 1 600 USD en 2008).

Entre 1994 et 1996, la moyenne des débarquements du chinchard du Chili avoisinait les 4 millions de tonnes, représentant 56.6% des captures totales du Chili, avec un pic en 1995 avec 4.5 million de tonnes. Entre 1994 et 2002, presque la totalité des captures ont été effectués dans la ZEE du Chili et à partir de 2003, une partie en dehors de cette ZEE.

Des études menées par l'ORGP nouvellement constituée du Pacifique sud (SPRFMO), ont estimé que 74% de captures de chinchard du Chili ont été effectuées par des navires chiliens entre 2000 et 2010.

Une des raisons qui explique le déclin des captures a été le fait que les TAC ont été établis à un niveau bien trop élevé par le Chili. L'organe qui décide du niveau des quotas, le Conseil national des pêches est contrôlé par les intérêts de l'industrie chilienne de la pêche, qui a fait fit des avis scientifiques fourni par l'Institut de recherche sur les pêches chilien (IFOP). Par conséquent, en 1999, le sous secrétariat aux pêches chiliennes a recommandé un TAC de 800 000 tonnes tandis

que le Conseil national des pêches a fixé des quotas à 1 980 000 tonnes. En 2008, l'IFOP a recommandé un TAC de 1.2 million de tonnes et le Conseil national des pêches a approuvé 1.6 millions de tonnes. Enfin, en 2010, l'IFOP a recommandé un TAC de 800 000 tonnes et le Conseil national des pêches a approuvé 1.3 millions de tonnes. Le Tac élevé établi par le CNP a conduit à la surexploitation et l'effondrement du chinchard et d'autres stocks comme l'anchois et le merlu. 68% des ressources du Chili sont surpêchées et les plus importantes dans un état d'effondrement. Ces dernières années, l'industrie de la pêche chilienne n'a pas été capable de pêcher plus de 60% du TAC due à la pénurie de ressources.

Les scientifiques ont estimé que les stocks de chinchard ont décliné de 63% entre 2006 et 2011.

Une réforme importante, tant dans la ZEE chilienne que dans la haute mer, est ainsi fondamentale. En septembre 2011 les scientifiques de la SPRFMO ont conclu qu'un taux annuel au dessus de 520 000 tonnes pourrait encore plus épuiser le stock. L'IFOP a évalué que 250 000 tonnes serait une limite plus raisonnable. D'autres disent qu'il faudrait fermer totalement la pêcherie pour 5 ans afin de rétablir le stock.

Pour autant, cette situation désespérée et désespérante n'a pas freinée la "course au poisson", ça l'a même peut être encouragée. Les flottes internationales se sont précipitées pour pêcher « leur part » en haute mer.

Les actions de la SPRFMO ont également y ont aussi contribué, notamment les décisions en 2010 d'établir les futurs quotas pour ses membres en fonction des captures enregistrées par les navires dans la zone entre 2007 et 2009.

Les flottes se sont alors ruées vers le sud. Les chalutiers chinois sont arrivés en masse, parmi d'autres provenant d'Asie, d'Europe et d'Amérique latine.

Selon Gerard van Balsfoort, président de l'association des chalutiers congélateurs de pélagiques, « C'était une des dernières zones où l'accès était libre. Trop de navires allaient se diriger vers le sud mais il n'y avait pas d'autres choix... Si vous étiez trop lent à vous décider d'y aller, ils auraient pu fermer la porte ». Mais « L'effort de pêche a été beaucoup trop important pour une période trop restreinte... toute la flotte doit en être tenue pour responsable ».

Le capital spéculatif qui a suivi cette course comprenait quelques unes des plus grandes compagnies de pêche du monde, comme Pacific Andes et sa filiale *China Fisheries*. Ces compagnies ont de larges intérêts dans les farines de poisson et dans l'industrie des fermes de saumons et ont lourdement investi dans des usines de farines de poissons au Pérou, ainsi que dans les facilités de pêches et de transformations pour les super chalutiers. A grand pan de leur flotte est enregistrée dans des Etats de complaisance telle que les Bermudes.

Ces investissements peu judicieux ont récemment été garantis par une société internationale de private equity, le Carlyle Group.

Etant donné le déclin des stocks dans le Pacifique sud, la flotte de super chalutiers déployés dans ces eaux doit faire face au déclin des marges de profits. D'où par conséquent, leur intérêt de se redéployer en Afrique de l'Ouest et autres zones de pêche. Cependant, il s'agit de zones où les petits pélagiques sont déjà menacés sur surexploitation.

Selon les informations communiquées par Pacific Andes sur leurs futurs projets, ils entendent investir dans le renforcement de leurs capacités logistiques à travers des navires frigorifique de

type reefer, continuer leurs investissements dans les fermes de saumons et se développer sur les marchés africains et européens.

Les activités des navires frigorifique de type *reefer*, qui transbordent leurs captures en mer, manquent de transparence et sont extrêmement difficiles à contrôler, ce qui équivaut à de la pêche INN masquée, pour laquelle Pacific Andes est connue. L'élevage de saumons en fermes est une des activités qui requiert le plus de farines et huiles de poissons, et une des formes d'aquaculture les plus destructrices de l'environnement, sachant que les secteurs de la pêche en Europe et en Afrique sont déjà surcapitalisés et surpêchés.

Annexe 4

LISTE DES PARTICIPANTS ATELIER CAOPA - CAPE

Nom / Name	Organisation	E-mail
Hamady Diop	SRFC / CSRP	Hamady.diop@gmail.com
Sebastian Losada	Greenpeace international	Slosada@greenpeace.org
Carlos Aldereguia	Long Distance RAC	Carlos.aldereguia@ldrac.eu
Chumnarn Pongsri	SEAFDEC	Sg@seafdec.org
Birane Sambe	FAO	Birane.sambe@fao.org
Irani Maia Perreira	CAOPA – Cape Verde	Iranimaia@hotmail.com
Kai Kaschinsky	Fair Oceans	Fair-oceans@gmx.info
Richster Amarfio	CSO, In Fisheries Agenda	Amarfio_2001@yahoo.co.uk
Moustapha Thiam	Direction Pêche Maritime - Sénégal	mutafathiam@yahoo.fr
Reinhold Hanel	VTI Institute of Fisheries Ecology - Germany	reinhold.hanel@vti.bund.de
Nick Dulvy	IUCN Shark specialist group	dulvy@sfu.ca

Mark Prein	GIZ - Germany	mark.prein@giz.de
Mohamed M'Bareck	IMROP/MPEM Mauritanie	mbarecks@yahoo.fr
Faraj Abdelmalek	INRH - Maroc	faraj@inrh.org.ma
Bensegueni Nadir	Ministère Pêche - Algérie	nadirbensegueni3@yahoo.ca
Cécile Fouquet	EBCD	cecile.fouquet@ebcd.org
Despina Symons	EBCD	despina.symons@ebcd.org
Papa Adama Mbodji	REJOPRAO - Sénégal	adamambodj@yahoo.fr
Lucy Hanisan	IUCN Shark specialist group	iucnshark@gmail.com
Mamayawa Sandouno	ICSF	keriwel@yahoo.fr
Kathryn Schlert	Pew Environment Group	kschlert@pewtrusts.org
Dago Amy Christiane	CAOPA – Cote d'Ivoire	dagoamy@yahoo.fr
Papa Gora Ndiaye	REPAO	gndiaye@gmail.com

Manuel Claros	Permanent representation Venezuela to the FAO	embavenefao@iol.it
Jose Antonio Corranza	Permanent representation Ecuador to FAO	mecuroma@ecuador.it
Cassie Leisk	Marine Stewardship Council	cassie.leisk@msc.org
Jedna Deida	REJOPRAO - Mauritanie	jednadeida@yahoo.com
Maiga Inoussa	REJOPRAO - Burkina Faso	maiga_inou@yahoo.fr
Seraphin Dedi Nadje	CPCO / FCWC	sdedi.nadje@yahoo.fr
Bruce Chapman	ACP Secretariat	chapman@acp.int
Merete Tandstad	FAO	merete.tandstad@fao.org
Ross Shotton	SIODFA	r.shotton@hotmail.com
Graham Patchell	SIODFA	gjp@sealord.co.nz
Moustapha Kebe	FAO / RAF	moustapha.kebe@fao.org
Nicholas Watts	Commonwealth Human Ecology Council	nswatts@gmail.com

Toky Rasoloarimanana	Smartfish - IOC	toky.rasoloarimanana@coi-ioc.org
Antonio Fernandez Aguirre	European Union	Antonio.fernandez-Aguirre@ec.europa.eu
Félix Domba	Délégation du Congo	Domba_felix@yahoo.fr
Marc Mankoussou	Ambassade du Congo	mankoussouk@yahoo.fr
Laurent Couliate	Amb. Burkina Faso en Italie	couliate_laurent@yahoo.fr
Javier Garat	Cepesca / ICFA	javiergarat@cepesca.es
Julio Moron	Cepesca / ICFA	opagac@arrakis.es
Alexander Okhanov	Russian Federation	rusfishfao@mail.ru
Adela Rey	European Commission	Adelaida.rey-aneiros@ec.europa.eu
Emilia Batista	DGRM - Portugal	ebatista@dgrm.min-agricultura.pt
Shep Helgule	Délégation Côte d'Ivoire	ahelgule@yahoo.fr
Carmen Paz Marti	Delegation Spain	cmartido@magrama.es

Hachim El Ayoubi	COMHAFAT	hachim.elayoubi@gmail.com
Francisco Mari	EED	francisco.mari@eed.de
Dawda Foday Saine	CAOPA - Gambia	dawda_saine@yahoo.com
Sid'Ahmed Abeid	CAOPA - Mauritanie	abeid11957@hotmail.fr
Béatrice Gorez	CFFA / CAPE	cffa.cape@scarlet.be
Anaid Panossian	CFFA / CAPE	anaid.panossian@gmail.com
Gaoussou Gueye	CAOPA - Sénégal	gaoussoug@gmail.com
André Standing	TransparentSea	andre.standing@transparentsea.co
Brian O'Riordan	ICSF	briano@scarlet.be

Trombinoscope réalisé par Inoussa Maiga, du REJOPRAO



Chandrika Sharma
ICSF,
E-mail: icsf@icsf.net
www.icsf.net



Kai Kschinski
Fair Oceans
Germany
Tel: 0049 4212 72034
E-mail: fair-oceans@gmx.info
www.fair-oceans.info



Amy Christiane DAGO
Membre FENACOPECI
Côte d'Ivoire
Tel: 00225 05835015
E-mail: dagoamy@yahoo.fr



Hadja Mama Yawa SANDOUNO
ADEPEG-CPA: ICSF
République de Guinée
00224 68030357/60342192



Cairo Roberto Laguna
FENICPESCA
NICARAGUA
Tel: 505 22501712 / 86497097
Email: cairolaguna@gmail.com



Amy V. PADILLA
IBON International
114 Timog Avenue, Quezon
City, 1103 Philippines
Tel: +632 9277060
E-mail: apadilla@iboninternational.org
www.iboninternational.org



Chever René-Pierre
International Collective In Support of Fishworkers
France
E-mail: chever.cdpmem29@gmail.com
comitedespeches-finistere.fr



Jackle SUNDE
International Collective In Support of Fishworkers
South Africa
E-mail: jsunde@telkomsa.net



Jedna DEIDA
Coordinateur régional du Rejoprao
Tel: 222 36 30 63 37
BP: 1153 Nouakchott
Mauritanie
E-mail: jednadeida@yahoo.com



Papa Adama MBODJ
Rejoprao
Senegal
Tel:
E-mail: adamambodj@yahoo.fr



Margaret NAKATO
World Forum of Fish Harvesters and Fish Workers
P.O.BOX 33929
KAMPALA / UGANDA
Tel: +256 774 748 774
Email: mnakato@worldfisherforum.org
www.worldfisherforum.org



Gaoussou GUEYE
Secrétaire général/ CAOPA
Sénégal
Tel: 00221 776326665
E-mail: gaoussoug@gmail.com



Anaid PANOSSIAN
 Docteur en droit / CAPE
 France
 Tel: +33 6 18 64 06 68
 E-mail:
 anaid.panossian@gmail.com



Inoussa MAIGA
 Rejoprao
 Burkina Faso
 Tel: 00226 76025303
 Email: maiga.inou@gmail.com
 maiga.inou@fasonet.bf
 maiga_inou@yahoo.fr



Ujjaini HALIM
 WFF
 India
 Tel:
 Email: ujjainihalim@hotmail.com



Ravadee PRASIRDROENSUK
 Sustainable Development
 Foundation
 Thailande
 Tel: 6681 9125725
 E-mail: ravadee-prasirser-
 droensuk@gmail.com



Dawda F. SAINÉ
 CAOPA
 Gambila
 Tel: 00220 9984099
 E-mail :
 dawda_saine@yahoo.com



Natalia LAINO
 AGAMAR
 Spain
 Tel: 0034 986240625
 E-mail: natalia@agamar.es



Irani Mala Perelra
 CAOPA
 Cap-Vert
 E-mail:
 <iranimala@hotmail.com>



Naseegh JAFFER
 MASIFUNDISE Development
 Trust
 Cape-Town, South Afrique
 Tel: +27 (0) 21 6853816
 E-mail:
 naseegh@masifundise.org.za
 Website: www.masifundise.org.za



Béatrice GOREZ
 CFFA-CAPE
 Belgique
 E-mail : cffa.cape@scarlet.be